

## CONCOURS D'IDÉES

# « Et si les lotissements pouvaient demain servir les villes » ?

**Expérimentation/Exploration**, vous avez des solutions d'avenir qui nécessitent d'être testées et éprouvées ? La Plaine de l'Ain propose un cas concret pour y parvenir.

Ce concours d'idées vise à permettre l'**expression prochaine de concepts innovants et de faciliter la constitution de références concrètes nécessaires à leur émergence.**

A ce stade, il ne préfigure pas de marché de conception.

Avec le soutien de :



Et la participation de :



## 1. Contexte

Le territoire de la Plaine de l'Ain fort de ses 53 communes pour 80 000 habitants bénéficie de l'attractivité de la Métropole Lyonnaise. De nombreuses infrastructures permettent d'y accéder : autoroute (A42), gares SNCF (Ambérieu-en-Bugey et Meximieux), aéroport Saint-Exupéry à 20min.



C'est dans ce contexte de dynamisme et de développement que la Plaine de l'Ain souhaite profiter de l'aménagement d'une partie l'ancien camp militaire des Fromentaux pour expérimenter de nouvelles formes de réhabilitation, d'aménagement et de gestion des espaces publics.

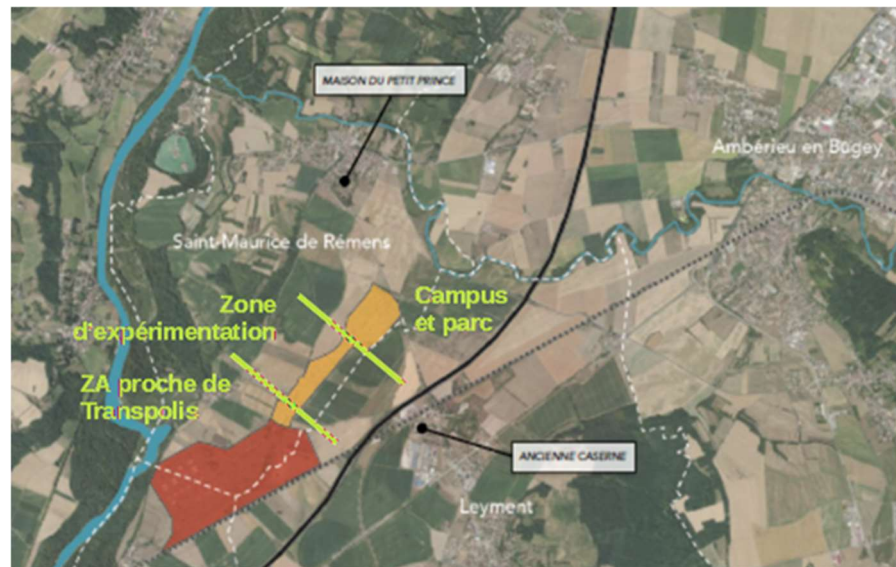
Ce camp militaire de 120ha accueille la Plateforme de développement technologique Transpolis (<http://www.transpolis.fr/>) dont la vocation principale est de qualifier les futurs véhicules de la ville de demain. Cette plateforme possède notamment un outillage de 25ha de ville factice à l'échelle 1 modulable pour tester nombre de scénarii de mobilité.

Les 40ha restant ont vocation à accompagner le développement de Transpolis de 2 manières : permettre aux acteurs de la mobilité de s'implanter de manière durable ou temporaire à l'immédiate proximité de Transpolis ; et élargir la thématique de la mobilité urbaine aux problématiques de l'adaptation de l'espace public aux nouveaux usages et aux changements climatiques (projet ACMUTE<sup>1</sup>).

Située entre Transpolis et le futur projet culturel du Château du Petit Prince dans l'ancienne maison de vacances d'Antoine de Saint Exupéry, proche de l'autoroute A42 et d'une ancienne gare, cette zone peut donc contribuer, au-delà de la dynamique territoriale, à apporter des nouvelles références en matière d'aménagement et de réhabilitation.

<sup>1</sup> cf. Annexe 1 Note de problématiques ACMUTE<sup>1</sup> et vidéo : <http://www.cc-plainedelain.fr/fr/territoire-d-innovation.html>

Au stade des réflexions actuelles, cette zone est découpée en 3 parties. La partie la plus à l'est et proche de Transpolis (environ 5 ha) est destinée à accueillir les acteurs de la mobilité qui souhaiteraient s'installer à proximité de Transpolis (construction d'un bâtiment relais en cours de programmation)



A l'opposé, la partie la plus au Nord (environ 20 ha) a vocation à accueillir un outillage plus conséquent lié notamment aux usages dans l'espace public.

La partie intermédiaire, soumise à ce concours d'idées et forte d'environ 12 ha, est dédiée aux expérimentations comprenant un petit réseau viaire, quelques espaces d'intérêt écologique (prairies sèches) et 16 bombardes (anciens entrepôts de munitions d'artillerie) vieilles de près d'un siècle mais en excellent état.



La SEM Plaine de l'Ain Développement propose que cette zone intermédiaire serve de **terrain d'expérimentation pour des solutions** qui restent à prouver et à mettre en valeur comme ce fut le cas pour la déconstruction<sup>2</sup>. Cette zone simule par exemple assez bien un environnement pavillonnaire ou périphérique des centres urbains. Ces formes d'urbanisation sont répandues et pourtant souvent décriées. Au-delà des aspects sociologiques, il lui est notamment reproché de consommer de l'espace et de nécessiter des infrastructures à faible rendement.

<sup>2</sup> <https://youtu.be/3jD0jHzCC2E>

Aussi, il paraît **opportun de s'interroger sur l'apport général de ces zones. Dotées de multiples espaces interstitiels publics ou privés, elles peuvent contribuer à l'amélioration des conditions de vie en ville** tout en maintenant une qualité de vie des usagers. Les contributions de ces espaces peuvent mobiliser le bâti, les espaces non bâtis comme les infrastructures. La SEM Plaine de l'Ain Développement souhaite laisser la possibilité aux acteurs de l'aménagement, de la construction, de l'agriculture (...) de s'exprimer sur ces questions sur un cas concret. Dans cette démarche, elle est accompagnée par les partenaires présents en page de garde de ce dossier.

## 2. L'Exploration

Le terrain proposé offre 2 axes d'exploration (au sein desquels les propositions même sur une seule partie du terrain ou du bâti sont admissibles) :

### 2.1 La réhabilitation de 16 « bombardes » et leurs abords.

Il s'agit de bombardes d'environ 160m<sup>2</sup> au sol datant des années 20 dotées de peu d'ouvertures. Pour la plupart d'entre elles, les structures sont en excellent état.



- Usages pressentis :
  - Idéalement local d'activités (tertiaire, usine collaborative...) en semaine et hébergement temporaire le week-end.
  - Possibilités de micro-fermes ;
- Enjeux : mixité et réversibilité des usages, techniques frugales, méthodes de réhabilitation de patrimoine bâti, emploi des matériaux, confort & bien-être, etc. Par ailleurs, le fait de s'interroger sur l'intérêt du bâti en tant que support de biodiversité reste un enjeu à approfondir.
- Critères d'appréciation :
  - Proactivité (action positive) en faveur de la biodiversification
  - Passivité voire production énergétique des bâtiments ;
  - Ingéniosité dans la mise en œuvre et/ou dans le résultat proposé (multifonctionnalité, facilité de mise en œuvre...)
  - Modération des coûts de réalisation par bâtiment (indiquer une estimation du coût au m<sup>2</sup>)

NOTA : les 16 bombardes sont sensiblement identiques même si elles n'ont pas toutes vieilli de manière équivalente. Elles sont donc de bons supports de comparaison entre des concepts distincts.

## ***2.2 Aménagement des 12 ha de la partie intermédiaire du camp***

Les usages pressentis: Idéalement, les espaces interstitiels doivent pouvoir proposer desserte, espaces végétalisés, supports de biodiversité, ressources alimentaires, sources de bien-être etc.

Les enjeux concernent donc :

- La valorisation de la biodiversité et la production de ressources (vivrières, énergétiques, écosystémiques...);
- La gestion des eaux pluviales (le site contient par exemple au moins 3 citernes de plus de 30m<sup>3</sup>) pour les besoins du site ;
- Les pratiques de dépollution dans l'aménagement (des pratiques de remploi aux traitements de l'air par exemple)
- Le traitement innovant de l'espace public (multifonctionnalités, convivialité, facilité d'exploitation, éventuellement sport&bien-être...)

Nota: Certains espaces accueillent des pelouses sèches (basophiles méso thermophiles) devenues rares et donc d'intérêt écologique. Ces zones doivent faire l'objet de préservation, mais peut-être également de protection active voire de mise en valeur. Comment pourraient-elles l'être ?

Critères d'appréciation :

- Variété des apports de la zone.
- Ingéniosité quant à l'usage et au remploi de l'eau pluviale
- Innovation (en particulier synergie des usages) dans le traitement de l'espace public.
- Modération des coûts de réalisation (indiquer une estimation du coût au m<sup>2</sup> par type d'espace)

PM : Toutes les propositions seront étudiées, qu'elle concerne un élément spécifique, comme le test d'un mobilier urbain, à une proposition de programme global.

## ***3. Composition des équipes :***

Aux vues de la diversité des enjeux, les équipes pluridisciplinaires seront mieux armées pour répondre (architecte, urbaniste, designer, agronome, agriculteur, paysagiste, entreprise, étudiants, chercheurs, etc.).

La composition des équipes n'est pas un critère d'éligibilité ni de jugement.

## ***4. Les lauréats :***

A l'issue du dépôt des propositions, celles-ci seront étudiées par un jury composé des principaux partenaires de la démarche qui sélectionnera 4 solutions proposées. 4 prix seront remis :

- **Prix de l'Auxiliaire** récompensant la meilleure proposition de réhabilitation des bombardes doté de 5000€.
- **Prix du meilleur projet d'aménagement extérieur**, incluant éventuellement les façades des bombardes, doté de 5000€.
- **Prix du Meilleur projet** combinant meilleurs réhabilitations et aménagements extérieurs. Ce prix est doté de 7000€.
- **Prix spécial** à la discrétion du jury qui porte sur une idée/proposition touchant seulement une composante du terrain voire une solution orpheline. Ce prix est doté de 3000€.

Être lauréat ne garantit pas que la solution sera effectivement mise en œuvre. En fonction du nombre et de la qualité des réponses, il est envisagé la réalisation d'évènements et/ou document de synthèse/capitalisation à l'issue du concours d'idées.

### ***5. Documents mis à votre disposition :***

Les documents à votre disposition sont listés en annexe (cf.infra) et disponible via ce lien : <http://acmutep.fr/concours-idees-les-bombardes/>

### ***6. Visite du site :***

Pour vous familiariser avec le site et son environnement, une **première visite** vous est proposée le **vendredi 20 décembre à 10h** au 620 Route des Fromentaux, 01500 Saint-Maurice-de-Rémens ou au point GPS 45°56'08.0"N 5°16'07.6"E.

Une deuxième visite est prévue le **lundi 20 janvier à 10h**.

Dans les 2 cas, merci de bien vouloir prévenir de votre présence à l'adresse suivante : [PlainDev@orange.fr](mailto:PlainDev@orange.fr)

A la demande de plusieurs participants, il sera possible d'organiser une autre visite en février.

### ***7. Modalités de soumission :***

Le dossier de candidature comportera :

- Un mémoire visuel et technique de maximum 20 pages (solution, porteurs de projets, son statut, les bénéfices escomptés & les moyens de mesures, éventuellement estimation financière et calendrier prévisionnel de réalisation, etc.). Nous préconisons la trame suivante :
  - Synthèse de la proposition (max.2 pages) ;
  - Présentation de l'équipe et de sa cohérence ;
  - Points forts de la solution
    - Présentation des concepts ;
    - Avantages par rapport à l'existant ;
    - Eventuels moyens de mesure des bénéfices ;
  - Difficultés envisageables, précautions voire prérequis ;
  - Eventuellement Estimation financière et calendrier de prévention

- Au moins un visuel synthétisant la solution, en haute définition avec les crédits associés.

La proposition devra être déposée au plus tard le 16 mars à 14h sur la page

<http://acmutep.fr/concours-idees-les-bombardes/>.

ou au besoin à l'adresse [PlainDev@orange.fr](mailto:PlainDev@orange.fr)

### **8. Calendrier prévisionnel :**

- 13 décembre : ouverture du concours (téléchargement du dossier, possibilité de dépôts...)
- 20 décembre 2019 (10h) : première visite de site
- 20 janvier 2020 (10h) deuxième visite (une autre date pourrait être proposée ultérieurement pour les personnes y manifestant le souhait via le mail de contact ainsi que certaines visites libres)
- 16 mars 2020: clôture du dépôt des propositions
- Avril/mai 2020 : remise des prix

### **9. Vos contacts :**

Olivier DEMOULIN (CC Plaine de l'Ain) : [o.demoulin@cc-plainedelain.fr](mailto:o.demoulin@cc-plainedelain.fr) Ou [PlainDev@orange.fr](mailto:PlainDev@orange.fr)

### **10. Annexes :**

#### **Annexe 1: ACMUTEP**

- **1.1 Propos initiaux du projet ACMUTEP**
- **1.2 Eléments d'Orientations d'Aménagement proposés par Passagers des Villes**
- **1.3 Réflexions de membres du Collectif Habiter sur le site**

#### **Annexe 2 : le site des fromentaux et la partie concernée par le concours d'idées**

- **2.1 Vidéo et photos du site à l'issue de sa déconstruction (6 visuels)**
- **2.2 Plans topographiques de la zone concernée (pdf + dwg)**
- **2.3 Enjeux environnementaux de la zone (schéma de l'annexe 1.2 page 7)**
- **2.4 Appréciation de la qualité des sols (1 texte et 2 cartes)**

#### **Annexe 3 : les bombardes**

- **3.1 Photos des bombardes (2 photos)**
- **3.2 Plans des bombardes (pdf + dwg)**
- **3.3 Diagnostic de structures (1 pdf)**
- **3.4 Eléments des travaux menés par Michel Philippon et Colin VERNEY (collectif Habiter) (1 pdf)**